

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**INFORMATIQUE APPLIQUEE : LOGICIELS DE PILOTAGE DE LA  
CHAINE LOGISTIQUE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

**CODE : 715905U32D1**

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 mai 2010,  
sur avis conforme du Conseil général**

# INFORMATIQUE APPLIQUEE : LOGICIELS DE PILOTAGE DE LA CHAINE LOGISTIQUE

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, *dans le respect de l'aspect confidentiel des données traitées*,

- ◆ de formuler un problème logistique et de le résoudre à l'aide d'un logiciel de gestion de projets ;
- ◆ d'utiliser un environnement informatique en rapport avec les métiers de la logistique, notamment les logiciels d'application en matière de logistique et de transport.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

##### **En Mathématiques opérationnelles appliquées à la logistique**

*face à un problème concret de logistique au niveau stratégique ou au niveau tactique ou au niveau opérationnel (au choix du chargé de cours), en utilisant d'une manière adéquate les outils d'aide à la décision et les moyens techniques disponibles :*

- ◆ proposer et justifier une solution logistique appropriée en utilisant un outil adéquat d'aide à la décision ;
- ◆ corroborer la solution dégagée en se fondant sur une utilisation appropriée de l'outil mathématique ;

##### **En Informatique : logiciels tableur et gestionnaire de bases de données**

*face à une situation-problème, en utilisant les ressources du système informatique installé et les commandes appropriées, les consignes étant précisées et adaptées au temps alloué :*

- ◆ appliquer des procédures courantes d'organisation, de sauvegarde et d'accès rapide à ces données ;
- ◆ utiliser les fonctionnalités de base des logiciels mis à sa disposition permettant de résoudre un problème lié à chaque type de logiciel parmi les suivants (questionnement au hasard) :
  - ◆ pour un ensemble de feuilles de calcul, présenter une synthèse des résultats significatifs sous forme graphique ;
  - ◆ pour un ensemble de données connues, élaborer une feuille de calcul modèle et en produire une présentation adéquate ;
  - ◆ pour une base de données connue, produire un rapport ;
  - ◆ pour une feuille de calcul connue, mettre en œuvre des systèmes de protection personnalisée ;

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités d'enseignement « **Mathématiques opérationnelles appliquées à la logistique** » N° de code **715301U32D1**, « **Informatique : logiciels tableur et gestionnaire de bases de données** » N° de code **754603U32D2**.

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

*face à un système informatique sur lequel est installé un logiciel de gestion de la logistique,*

*à partir d'une situation-problème relevant, au choix du chargé de cours, de la planification ou de l'ordonnancement :*

- ◆ de proposer une solution qui permette d'optimiser la chaîne logistique et qui tienne compte des contraintes de l'entreprise ;
- ◆ de justifier la solution proposée en fonction des éléments issus du traitement informatique des données.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :**

- ◆ de la capacité d'analyse ;
- ◆ de la capacité à envisager plusieurs solutions ;
- ◆ du degré de pertinence des solutions proposées ;
- ◆ du niveau de qualité de l'argumentation ;
- ◆ du niveau de précision et de la clarté dans l'emploi du langage des professionnels de la logistique et du transport.

#### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

*face à des situations - problèmes relatives au fonctionnement du système d'information logistique d'une entreprise et en respectant l'aspect confidentiel des informations traitées,*

- ◆ d'appliquer un logiciel tableur dans le cadre de la gestion d'une entreprise industrielle ou prestataire de services logistiques ;
- ◆ d'utiliser les fonctionnalités de différents modules d'un progiciel de logistique adapté à une entreprise industrielle ou prestataire de services logistiques (exemples : gestion des approvisionnements, de la production, de la distribution... ) ;
- ◆ d'utiliser les fonctionnalités de différents modules d'un progiciel destiné à assurer l'identification, le tracing et le tracking, ainsi que la sécurisation des produits ;
- ◆ de réaliser, à l'aide de l'outil informatique, les diagrammes couramment utilisés dans le cadre de la planification et l'ordonnancement (exemples : diagramme de Gantt, de PERT, des antécédents, ... ) ;
- ◆ de mettre en œuvre les méthodes MRP (Material Requirement Planning) ;
- ◆ d'exploiter la planification et l'ordonnancement des opérations liées à la gestion de la supply chain en vue de réduire les coûts, les délais et de garantir le taux de service défini par l'entreprise ;
- ◆ de mettre en œuvre les procédures de sauvegarde et de restauration des données.

#### 5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

#### 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Deux étudiants par poste de travail.

#### 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire : logiciels de pilotage de la chaîne logistique	CT	S	64
7.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80